

M. de Vaudreuil, écrivant au ministre Berryer, de Montréal, le 3 mai 1760, dit :

“M. des Méloizes, capitaine aide-major de nos troupes, attaché à la brigade de la marine, fit des prodiges de valeur ; il eut enlevé deux drapeaux aux ennemis qu’il avait laissé derrière lui, si un faux avis ne lui eut persuadé que ces drapeaux étaient déjà entre les mains du régiment de Guyenne.” (1)

Le chevalier de Lévis, témoin de sa belle conduite, écrivait à son tour à M. Berryer, le 28 juin 1760 :

“Le sieur Mélouèze (Méloizes), premier capitaine-aide-major, a été blessé dangereusement ; c’est un officier de distinction et qui a des talents. Je crois qu’il mérite la croix de Saint-Louis ; cette grâce donnera de l’émulation aux officiers de l’état-major.” (2)

Cette récompense tant convoitée par tous les braves lui fut accordée le 24 mars 1761.

M. des Méloizes s’embarqua pour la France avec les débris de l’armée française.

Jeté à la Bastille avec un grand nombre de ses compagnons d’armes, sous le prétexte qu’ils avaient pris part aux prévarications de l’intendant Bigot, il fut honorablement acquitté après une longue instruction.

Le 11 janvier 1764, le roi faisait adresser la lettre suivante au duc de Praslin :

“M. des Méloizes, ci-devant capitaine aide-major en Canada, ayant, monsieur le duc, été retenu à la Bastille pour les affaires du Canada dans lesquelles il n’a point eu de part puisqu’il a été déchargé par le jugement de toute accusation, il a besoin de passer dans cette colonie pour aller vaquer à ses affaires et y vendre son bien. Je vous prie de vou’oir bien lui obtenir de la cour d’Angleterre par le canal de M. de Guerchy, une prolongation de terme d’une année au delà de celui fixé par le traité, sa dé-

(1) Correspondance générale.

(2) Lettres du chevalier de Lévis concernant la guerre du Canada, p. 364.